

Assistant-réalisateur

RNCP16685 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Code(s) NSF	323
Code(s) ROME	L1304
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	28/04/2018

Certificateur(s)

Ecole internationale de création audiovisuelle et de réalisation (EICAR)

<http://www.eicar.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Collaborant avec le réalisateur et la production, l'assistant réalisateur structure et encadre les deux étapes de création suivantes :

- la préparation du tournage par la supervision de toute la préproduction, et la création du plan de travail
- le tournage où il coordonne les moyens nécessaires à la mise en scène du réalisateur.

Le 1er assistant réalisateur est l'un des cadres de production d'un film. Il est en charge de l'ensemble de la planification d'un projet de tournage. Il établit en particulier le plan de travail du projet après dépouillement du scénario et évaluation des besoins techniques et matériels nécessaires.

Il travaille sur la base d'un scénario (et ses versions successives), dont il détermine l'ordre et le temps de tournage de chaque séquence.

L'ensemble des données qu'il fournit au producteur et au réalisateur durant la phase de préparation permet à ceux-ci de valider un projet.

Il est le premier collaborateur du réalisateur notamment à chaque instant du tournage et est l'interlocuteur privilégié des différents techniciens.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

L'assistant réalisateur (le 1er assistant réalisateur) est un chef de poste, responsable d'une équipe.

1. Dans le cadre de la préparation, l'assistant réalisateur a tout particulièrement en charge :

- L'établissement du plan de travail
- Le dépouillement
- Les repérages
- Les réunions des chefs de postes avec le réalisateur
- La gestion du planning qui lui permet d'organiser, centraliser, répartir les données.

2. Dans le cadre du tournage, l'assistant réalisateur a la responsabilité :

- de l'établissement des feuilles de service.
- de la mise en œuvre du découpage auquel il aura participé.
- de la bonne marche du plateau et des équipes.
- du respect du plan de travail et des horaires.
- de mettre en place et diriger la figuration.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le secteur de cinéma et de la production audiovisuelle
Les sociétés de production de films pour le cinéma
Les sociétés de production de films pour la télévision
Les sociétés de production de films institutionnels et publicitaires
Les sociétés de prestations techniques
Les sociétés de production de programmes de télévision
Les grands groupes ou entreprises disposant de leur propre service audiovisuel

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Emploi principal visé :

1er Assistant réalisateur (ou assistant metteur en scène)
2ème Assistant réalisateur
3ème Assistant réalisateur
stagiaire mise en scène

Autres emplois accessibles :

Régisseur Général / Régisseur Adjoint / Assistant régisseur adjoint
Assistant de production / chargé de production
Directeur de casting
Chef de file
Metteur en scène / Réalisateur
Scripte / assistant scripte

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très faible (1/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 500 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+2 (DUT, BTS, Deug ou équivalent) en communication et information (16 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	U1X80 — Professionnels des spectacles · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	28 833
Jugés difficiles à recruter	10 %
Emplois saisonniers	31 %
Familles professionnelles (FAP)	U1X80 — Professionnels des spectacles

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION,
CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

Un enseignant de l'EICAR

Deux professionnels, type salarié

Deux professionnels, type employeur

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 28/04/2018

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP31171

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Site d'EICAR

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/16685/>